

Distribution du calendrier municipal 2021

Magog, le 26 novembre 2020 – La Ville de Magog est fière d’annoncer la distribution de son calendrier municipal 2021 à compter de la semaine du 7 décembre 2020.

Celui-ci sera distribué par la poste dans tous les foyers de la ville de Magog.

Des exemplaires seront également disponibles dans les bureaux municipaux et une version numérique sera mise à la disposition de la population sur le site Internet de la Ville à www.ville.magog.qc.ca/calendriermunicipal.

Pour toute question concernant la distribution, les citoyens sont invités à communiquer avec le Service GO au 819 843-3333.

Concours photo

Chaque année, la Ville de Magog profite de la création du calendrier municipal pour organiser un concours photo. Cette année, près de 200 photos mettant en scène les paysages et les attraits de Magog ont été soumises. La Ville de Magog remercie les participants au concours et félicite les lauréats dont les photos illustrent les 12 mois de l’année :

- Janvier : M^{me} Édith Paquette, *Le sentier blanc*
- Février : M. Richard Gingras, *Sentier de glace*
- Mars : M. Richard Gingras, *Vue du parc de la pointe Merry*
- Avril : M. Steeve Rancourt, *Givre matinal*
- Mai : M^{me} Irma Susset, *Lever du soleil*
- Juin : M. Richard Gingras, *Randonnée en planche à pagaie*
- Juillet : M^{me} Sarah Loerakker, *Le Memphré se réveille*
- Août : M. Martin Fontaine, *Reflet de la tour du quai*
- Septembre : M. Simon Dorval, *L'automne au marais*
- Octobre : M. Jean Lamoureux, *Espresso d'automne*
- Novembre : M. William Ruck, *Lac Memphrémagog*
- Décembre : M^{me} Charlène Blais, *Hoooo la grosse étoile maman!*



Le calendrier municipal est un document de référence dans lequel la Ville de Magog regroupe des informations pertinentes concernant les services et les activités municipales pour l'année à venir. Il contient, entre autres, le bottin des services municipaux, la liste des événements et des activités culturelles et sportives à ne pas manquer, une foule de renseignements pratiques comme les séances publiques du conseil municipal de même que l'horaire des collectes de matières résiduelles.

- 30 -

Source et information :

Direction des communications et des technologies de l'information
Ville de Magog
819 843-3333, poste 444

